

Jota : pour tout membre BN
peut être plus PAPEZICK (CCHS)

Mururoa le 24/09/81 MN

Bonjour à tous !

Depuis mon passage au B.N. ^{au} ~~depuis~~ le début de l'année je ^{ne} me suis quère manifesté. C'est vrai. Cela ne veut pas dire que je ^{donne} ~~ne~~

Le problème que j'avais évoqué avec DANTIN (travail en ^{poste} ~~post~~ des permanents retribusés en 54h au lieu de 60h., malgré décision ^{COMET} ~~CO~~ peut être t'en souvient il ? s'est trouvé résolu. simplement : la hi ^{hiérarchie} a appliqué comme consigne : pas de permanent en poste (c'est ^{vrai} ~~est~~ depuis ~~decembre 80~~ ^{janvier} ~~81~~ .. C'était une façon élégante de résoudre le ^{prob} ~~probl~~ me.

Ceci est le passé lointain (je veille

Pour le passé récent depuis le 10 mai par exemple : voilà le bilan de ce que j'ai essayé de faire et les faits :

- Visite de l'AG et HERNU à MURU

- 1) Vers le 31 juillet visite pendant une tempête sur le lagon d'au ^{évolue} ~~au~~ tion notable de la situation radiologique mais surtout prise en compte réelle des faits par la hiérarchie (pourquoi à ce ^{moment} ~~moment~~ là et pas avant ?). En effet le 11 mars nous avions ^{déjà} ~~eu~~ une autre forte dépression qui ~~pas~~ sans modifier qualitativement le problème en quantitatif l'avait posé de façon pesante. La réaction en Mars de la hiérarchie, avec quelque lenteur avait ^{été} ~~été~~ la prise en compte (interdiction de certaines zones) mais la note ^{alors} ~~alors~~

ou elle que je lui donnais 12/20. par contre fin juillet la note serait montée à 15/20 (bon élève). je veux dire par là que si maintenant au niveau des mesures de terrain le nécessaire est fait et correctement à mon avis les conclusions que l'on peut en tirer peuvent émerger. Il m'est impossible de vous en dire plus pour quelque raison que vous imaginez facilement. Les connaissances que j'ai eurent uniquement du fait que je suis au labo du SPS à NORD et connais les mesures - jusque j'en fait un nombre certain.

Par contre je suis en désaccord complet avec la hiérarchie car l'information objective de l'ensemble du personnel est nulle: uniquement des interdictions (les baigneurs ont finalement disparu en zone vie alors que le problème n'est pas du tout l'eau du lagon). Quand je dis information objective j'entend par là que la hiérarchie a voulu implicitement nous faire cautionner deux notes d'information alors que je ne ^{me}souviens pas officiellement (comme représentant CHS) sur quelles mesures et constatations elles reposent. Je ne peux donc cautionner les conclusions.

Ne pouvant pas obtenir ces informations techniques (on nous a opposé le S.D. or je suis habilité, ça ne tient pas la route, ^{aujourd'hui} on m'a opposé que c'est une directive du Ministre (HERNU) qui suite à sa visite a donné des instructions strictes alors que les militaires ayant classé dès le départ (environ mars) la situation radiologique en SD de CEA avait remis à repasser en CONF/DEF, Hernu l'ayant à nouveau remis SD ^{plus} + des instructions occultes.

Touta ou ~~on~~ en est. Ce n'est pas admissible la seule ^{seule} solution légale possible est que vous BN contactiez vos interlocuteurs

habituels (A.G minimum pas le DAM ou alors comme invité au plus haut si nécessaire pour décaisser ce manque d'information (c'est le manque qui est vrai). Je vois très bien une réunion du style de celle que nous avions eu au siège au début de l'Automne 79 après l'accident de juillet ici. Je suis conscient de la situation réelle pour y participer à vous de l'AG le seul problème pratique étant la place d'action pour la F il faut que la convocation redescende de haut à la Direction de l'Essais. Le climat psychologique actuel est le même que celui qui reignait à MURU fin 79 (suite à ce que j'ai évoqué là c'est lamentable, je suis désolé (un peu) de l'attitude de H d'autant que j'espérais plus. Voilà quelques éléments à vous juger.

2) Toujours resté AG. Hernal.

Quelques jours avant cette visite le D.E. (directeur essais) nous a convoqué pour une réunion d'information (non formelle, l'information est la bienvenue mais pas plus que d'habitude). J'ai demandé en quoi en Intersyndicale nous demandions une entente à la AG. Réponse: on va réfléchir. Une semaine pas fini de réfléchir * j'ai donc par écrit (texte joint) demandé celle-ci faire bonne mesure aussi à HERNAL (texte joint) - ?

Résultat des courses;

avec l'AG. pendant 90 mn il y a eu un dialogue (C.F.D.T) contre AG, HC, DAM, DE, chef OPS (le mien) sur la Sécurité en général à MURU. plus précisément:

* Aucune suggestion de Montbery dans ce sens.

hauteur : vagues (artificielles de grande amplitude) → (vous savez)
naturelles " " " " (tsunami)

assurances nous a été donné que pour juillet 82 serait fini:

- côté océan une digue de 4 m (400 cm) de haut et de 4,5 Km
protégeant zone vie installations techniques.

Mon avis : ayant déjà de nombreuses plateformes à +4 m
dans la zone vie cela me paraît raisonnable au delà person
ne ne sait faire -

- côté lagon. même une digue hauteur 2,5 m longueur
≈ 4 Km. -

Mon avis : c'est correct. L'AG nous a assuré avoir prévenu
le ministères que faute de ces digues le déroulement des essais
actuels serait à revoir. Il a du être entendu car côté océan
le plus préoccupant à mon avis, les travaux vont bon train.

Je l'ai entretenu aussi de la situation Radiologique: il était
bien ennuyé mais peut être de bonne volonté (de toute façon
toute action à son niveau ne nous arrive pas tout de suite) pour
l'instant le résultat est nul puisque le DE n'a pas reçu autori
sation de nous communiquer quoi que ce soit....

Avec le Ministre : Comme il n'avait pas répondu à ma demande j'ai
décidé d'assister (exceptionnellement au repas auquel j'étais convié
comme représentant du personnel), Dès le début, ~~pendant~~ pensant
que peut être il n'avait pas reçu ma demande et ayant apporté une
photocopie je lui ai tendue. Sa réaction a été très vive, le

et monté il voulait quitter la table. (tu imagines le silence ⁵
dans la salle.....) finalement il s'est calmé et j'ai compris alors
qu'il avait cru tomber dans un quel ~~les~~ apens (son terme) tendu
par 8 cirils (en réalité un seul les autres ne disaient rien, c'est une
habitude) au milieu et hurlant devant 200 militaires environ
et qu'il allait perdre la face. Après 10 minutes cela s'est arrangé
et il m'a dit qu'il ne pouvait me recevoir puisque il n'était pas
mon ministre (c'est vrai) mais qu'il voulait bien évoquer nos problèmes
(c'est bien). Je passe le détail le dernier ci joint qu'il m'a demandé
d'établir et de lui transmettre à son secrétariat particulier au ministère
je l'ai rédigé seul et transmis je vous le joins. Envoyé le 11 Août
je n'ai pas de nouvelles assez vous des relations qui vous permettraient
de savoir s'il est arrivé car j'ai dû l'envoyer par la voie aérienne
certains éléments étaient classés ^{peut être} c'est pourquoi pour votre exemplaire
je les ai retirés. A l'heure actuelle étant peut être observé plus
attentivement que ~~de~~ de coutume je ne veux pas commettre d'impair
(Veuillez m'excuser des coupures).

fin de la visite du Ministre (peut être pas des effets ----)

- Re situation Radiologique à MURU.

En désespoir de cause nous avons envoyé au D.E en intersyndicale
et CV/DE (j'ai redonné le texte) la lettre ci jointe en date du 26 Août
lui est elle parvenue? Je l'ignore et le suppose -

Voilà pour les informations générales je suis à votre
disposition pour complément possible éventuel -

... que j'ai l'impression qu'il existe un problème interne à
Section CFDT / ESSAIS -

Depuis les dernières élections de DP je ne suis parait-il (d'après
P Subrenat qui est arrivé à MURU) ni COMET, ni CHS titulaire
ou suppléant. ^(CCHS?) J'ai toujours été entendu que nous faisons toujours
une représentation ^{au} équilibrée METRO PAC ou de préférence
PAC les problèmes de Sécurité se posant ici (Vain situation actuelle
et passée). Je n'ai été avertie ni de changement d'optique de la Section
(il parait maintenant que les Pb sont à Montlhéry??). ni reçu la
liste par le Secrétaire ^{de Section} des DP, COMET, CHS titulaires ou suppléants
Je trouve le procédé un peu cavalier. Peut être comme arbitre
pourriez vous régler ce problème s'il existe. De façon que les
choses soient claires j'envoie un exemplaire de cette lettre (pas
pour le dossier Hermu) au secrétaire de la Section (Cantenanne)
pour porter à connaissance de tous nos camarades. J'estime avoir
fait ma part (si modestes soit elle par rapport à la votre au BN,
mais j'estime ^{qu'elle est bien} ~~bien~~ être négligeable dans le cadre de la Section Essais
Si ce n'est pas le cas j'entend qu'on me le dise et qu'on s'en explique
(je donne un exemplaire à J P Subrenat qui est ici).

Pourriez vous accuser réception de ma lettre, tout au moins
que je sois certain qu'elle est arrivée à bon port.